

plus importantes y soient représentées. Durant la conférence, les deux commissions siègent à peu près continuellement, tandis que les comités ne se réunissent qu'au besoin.

Traditionnellement, c'est au cours des séances plénières que le directeur général présente son rapport à la Conférence; il y a ensuite un débat général, ce qui permet à un grand nombre de représentants de pays membres et d'organisations affiliées d'exprimer leur avis au sujet de l'orientation et de l'activité de l'UNESCO. De plus, c'est au cours de la séance plénière que doit avoir lieu l'élection des dirigeants de la Conférence et des nouveaux membres du Conseil exécutif, de même que la présentation des rapports des différents organes subsidiaires sur d'autres sujets. Lors de la Treizième Conférence générale, on a suivi une nouvelle façon de procéder selon laquelle on renvoyait directement à la séance plénière les questions d'étude dont les résonances politiques auraient pu soulever des controverses. Cette méthode a été adoptée afin que les organes subsidiaires puissent concentrer leur effort sur les questions de fond qui leur sont confiées. Dans l'ensemble, elle s'est avérée utile, même si divers organes, comme la Commission du programme et la Commission juridique, ont dû nécessairement se pencher dans une certaine mesure sur des questions d'ordre politique.

M. N. M. Sissakian, d'URSS, seul candidat dont la nomination ait été proposée à la présidence de la Conférence, a été élu par acclamation le 21 octobre.

Programmes de l'UNESCO

La Commission du programme, chargée d'élaborer les plans et de coordonner les programmes de l'UNESCO pour 1965-1966, s'est penchée sur les sujets suivants, par ordre d'importance: éducation, sciences naturelles, sciences sociales, sciences humaines et activités culturelles, moyens d'information et échanges internationaux.

Éducation

Parmi les activités de l'UNESCO, l'éducation conserve toujours la première place. Il a été possible d'augmenter de façon considérable l'envergure du programme des deux prochaines années grâce aux ressources accrues qui ont été mises à la disposition de l'UNESCO par le Fonds spécial et le Programme élargi d'assistance technique. On peut s'attendre à ce que cette expansion soit encore plus considérable à l'avenir. La Conférence a constaté avec satisfaction que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, l'Association internationale pour le développement et la Banque interaméricaine pour le développement accordaient maintenant des prêts à long terme pour financer l'enseignement technique et secondaire et participaient au programme de l'UNESCO pour la planification dans le domaine de l'enseignement.

C'est en faisant l'examen des ressources en jeu qu'on peut voir jusqu'à quel point l'UNESCO attache de l'importance à l'éducation et à l'expansion des activités qui se rattachent à ce domaine. Pendant la période 1963-1964, une somme